

**PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance extraordinaire du 5 décembre 2019,

A adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 2019-323

***RÈGLEMENT POUR FIXER LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018
ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION***

Que ce règlement entre en vigueur.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE 0,725\$ DU 100\$ D'ÉVALUATION.

TAUX POUR EMPRUNT GÉNÉRAUX 0,045\$ DU 100\$ D'ÉVALUATION

**TARIF ET COMPENSATION SECTEUR RÈGLEMENT 2018-312 MISE AUX NORMES DES
INSTALLATIONS SEPTIQUES (TAUX UNIQUE À CHACUN DU SECTEUR)**

TARIF DES ORDURES

Résidentiel (par unité de logement)	105\$
ICI (industries, commerce, institutions)	125\$
Hébergement touristique	210\$
Entreprise agricole enregistrée avec bâtiment de ferme (AEA)	210\$

TARIF POUR COLLECTE SÉLECTIVE

Résidentiel (par unité de logement)	25\$
ICI (industries, commerce, institutions)	75\$
Hébergement touristique	75\$

TARIF DES MATIÈRES ORGANIQUES

Résidentiel (par unité de logement)	55\$
Hébergement touristique	110\$

TARIF POUR LE SERVICE INCENDIE

Résidentiel (par unité de logement)	25\$
ICI (industries, commerce, institutions)	25\$
Hébergement touristique	100\$

COMPENSATION POUR LE SERVICE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

850 gallons et moins	92\$
950 à 1050 gallons	94\$
1050 à 1200 gallons	96\$
Plus de 1201 gallons	136\$
2500 et plus	330\$
Saisonniers	50\$

COMPENSATION SERVICE D'ÉGOUT : COÛT D'OPÉRATION DU SYSTÈME

Résidentiel (par unité de logement)	305\$
ICI (industries, commerce, institutions)	305\$
Exploitation agricole	625\$

EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Établissement d'hébergement touristique	200\$
---	-------

DONNÉ à Saint-Claude, ce 12 décembre 2019.

France Lavertu
Directrice générale